

**REMISE à JOUR de notre première
DEMANDE DE CONCESSION**

(l'originale datant de 1997/98)

pour

«RADIO - JAZZ - INTERNATIONAL»

pour sa phase spéciale concernant :

**- Diffusion sur le Réseau D.A.B.
de la Suisse Romande**

Détail du contenu du dossier

1- Dossier principal de la demande de concession DAB.

C'est ce présent document.

2- Coupures de presse

Remises en pièces jointes.

A consulter également en 'pdf' sur notre site Internet : www.radio-jazz.com

- en pressant le 1er bouton « La Radio », puis ensuite « Dans la Presse »

3- Business-Plan général pour la Radio.

Dossier séparé, remis en pièces jointes.

A disposition pour consultation à l'OFCOM.

ATTENTION....

- Ce dossier complet est confidentiel, car il rassemble également les budgets de toutes les activités liées et complémentaires de :

- la « Radio-Jazz-International » (à voir uniquement les pages 7 à 9)

les autres activités sont :

- la « Fondation de la Maison du Jazz » (et Centre Culturel)

- le « Cotton's Jazz Club de Neuchâtel »

NOTA TRES IMPORTANT :

- Attention, ce business plan englobe la totalité des activités financières relatives aux diverses sources de diffusions, sur tous les différentes réseaux en plus du DAB.

- Le DAB, n'émerge que pour une très faible part financière (totalement négligeable) dans le budget général.

NOTA N°2 :

- Rappel des différents réseaux de diffusion :

- Internet, sur le monde entier, (actif depuis aout 1999)

- Satellite, sur toute l'Europe, (actif depuis octobre 2008)

- Réseaux câblés de Suisse Romande, (actif depuis octobre 2007)

- Réseaux câblés de Suisse alémanique, (à venir vers fin 2008)

- puis, le DAB de Suisse Romande (puis éventuellement plus tard, sur la Suisse alémanique ! A l'étude, selon les possibilités...)

4- La plaquette de présentation de la Radio

dite « La Plaquette noire » bien connue, datant de l'origine du concept (1998)

Remise en pièce jointe.

A disposition à l'OFCOM

Préliminaires.

Explications et commentaires sur cette présente demande.

-1- Explications :

Depuis l'origine (en 1998) du projet de cette Radio thématique en JAZZ, il a toujours été prévu une évolution progressive de la diffusion de ses programmes au travers de différents moyens hertziens ou de surface suivants :

- | | |
|---|--|
| -1- <u>Internet</u> | déjà en fonction depuis août 1999, |
| -2- <u>Télé-réseau/ Réseaux câblés</u> | Qui a déjà fait l'objet d'une demande séparée en 2007.
1er tests de mise en place en 1999 et 2000
Remise en fonction pour 2007
- Phase N°1 : la Suisse Romande,
- Phase N°2 : le reste de la Suisse, |
| -3- <u>Emetteur FM</u> | n'a jamais pu être mis-en-place, à ce jour la demande pourra faire l'objet d'un dossier séparé, pour une première étape sur l'Arc Lémanique, si nécessaire ! |
| -4- <u>Satellite sur toute l'Europe</u> | doit être mis-en-place en fin 2008
- a déjà fait l'objet d'une demande séparée, avec octroi de concession. |
| -5- <u>DAB</u> | <u>fait l'objet de cette présente demande.</u> |

-2a- Commentaires 1 :

La présente demande concerne la phase de diffusion, sur toute la Suisse Romande. Soit les régions et/ou les districts suivants :

Neuchâtel :

- Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds,

Vaud :

- Yverdon, Plateau-Vaudois (Echallens, La Sarraz, Vallée de Joux, etc..)

- Lausanne et environs,

- Vevey, Montreux, Villeneuve, Monthey, etc..

Genève :

- Genève, Nyon, Morges, etc.. et environs,

Fribourg :

- Fribourg, Bulle, etc..

Le Valais :

- Martigny, Sion, Sierre, Crans-Montana, etc...

Berne :

- Bienne, La Neuveville, etc.

suite en page 0a,....

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

page 0a

Table des Matières :

Selon la marche à suivre de l'OFCEM, édité en avril 2008

-1- Description du projet :

-A- Introduction

-A1.1- Les Origines de 'Radio-Jazz-Intl'	page 1
-A1.2- La première demande de concession	page 1
-A2.1 Acquis et Activités entre 1999 et 2007	page 1
-A2.1.1 Internet	page 1
-A2.1.2 Télé réseau	page 1
-A2.1.3 Présence et soutien dans différents Festivals de Jazz	page 2
-A2.2 Les sondages de 1999 à 2007	page 2
-A3- Raisons de la Progression	page 3
-A4- Les objectifs à l'origine du projet (1997)	page 4
-A5/6- Les 5 différents objectifs depuis 1999	page 4
-A7- Les objectifs à partir de 2006/2007	pages 5
-A7.1 Les structures de la Radio-Jazz-Intl, dans la Maison du Jazz	page 5
-A7.2 L'agenda des étapes de diffusion	page 6
-A7.3 Le Chiffre d'Affaire	page 7
-A7.4 Les objectifs depuis l'origine de la Radio en 1999	page 8

-B- Développement du Projet :

-B1- Les étapes 2008/2009	page 9
---------------------------	--------

-2- Identité du Requérant :

-2.1 Indications générales	page 10
-2.2 Organisation et Composition	page 10
-a- Forme juridique	
-b- Structures	
-c- Organe Directeur	page 11
-d- Composition de la SA. à fin 2005 liste des actionnaires	page 11 annexe
-f- Organe de médiation	page 11
-2.3 Activités du requérant dans les médias	
-a- Pour Ph. Zumbrunn, etc.	page 12
-b- Aucunes autres activités extérieures	page 12
- Résumé du parcours de Philippe Zumbrunn	page 13
-2.4 Participations au Capital	
-a- Personnes physiques possédant plus de 5%	page 14
-b- Personnes morales	
-c- Personnes assurant des prêts	

Modes de Diffusion :

-1 Emplacement des émetteurs	page 15
-2 Diffusion	

suite en page 0b,....

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

page 0b

-3- Programme :

-3.1 Type de programme	page 16
-3.1.a Nom du programme	page 16
-3.1.b Contenu, structure thématique et durée	page 16
-3.1.c Emissions liées à la Culture (du Jazz)	page 17
Part de la Musique	page 17
Description des émissions	page 17
Les bulletins d'informations	page 17
Emissions produites par nous-mêmes	page 17
Diversification de l'Information	page 17
Notre contribution à la Culture Thématique du Jazz	page 18
-3.1.d Débit des données	page 18
-3.1.e Mise en service (possibilité immédiate...)	page 18
-3.2 Production	page 19
-3.2.a Détails sur les Studios	page 19
-3.2.b Nombre d'emplois prévus	page 19
-3.2.c Collaborations extérieures	page 20 et 27
-3.3 Mandat de prestations	page 21
-3.3.a Contribution à la diversification	page 21
-3.3.b Part des productions propres (10%)	page 21
-3.3.c Contribution à la diversité d'opinions	page 22
-3.4 Contribution à l'innovation	page 22

-4- Financement :

-4.1 Investissements et exploitation	page 23
-4.1.a Les Investissements	page 23
-4.1.b Budget	page 23
-4.1.c Plan financier	page 23
-4.1.d Prévisions des recettes	page 23
NOTA important concernant l'implication de la diffusion du DAB liée avec les 4 autres diffusions de nos mêmes programmes :	pages 23 et 24
-(1) Internet	
- Réseaux câblés de Suisse romande (2) et Alémanique (3)	
- (4) Satellite,	
-4.2 Fonds propres et étrangers	page 25
-4.2.a1 Données sur les fonds propres	page 25
-4.2.a2 Montants des fonds propres	page 25
-4.2.b Montants versés par des tiers	page 25
-4.2.c Acquisition de la publicité	page 25

-1- DESCRIPTION DU PROJET :

- A - INTRODUCTION :

- A1.1 - Les origines de "RADIO-JAZZ-International" :

Radio-Jazz-International est née officiellement le 14 juillet 1998, lors d'une importante conférence de presse, donnée dans la magnifique salle de théâtre du Montreux Palace, pendant le Festival de Jazz de Montreux, en présence de près de 100 journaliste, et relayée en direct sur le site Internet du Festival (pour l'Image et le Son) .

A cette occasion près de 250 plaquettes/documentation de présentation de la Radio ont été distribuées.

L'idée originale avait déjà été élaborée depuis 1996, suite à diverses études menées par son concepteur Ph. Zumbrunn, qui est publiquement reconnu comme un 'fanatique' du Jazz depuis sa plus tendre jeunesse. (voir les divers articles de presse...)

Découverte née déjà dans les années 1945, lors de l'arrivée de l'armée américaine en Europe, lorsque les émissions de sa propre radio « AFN » (Américan Forces Network) ont débutées à Paris, où Ph. Zumbrunn habitait à ce moment là.

- A1.2 - La première demande de concession :

Un premier dépôt de demande de concession avait déjà été remis à l'OFCOM, en 1998.

Ce dossier avait suivi toutes les étapes normales et même fait l'objet d'une consultation nationale.

Puis, nous avons à ce moment là décidé de le mettre en suspend, étant donné différents éléments extérieurs, qui ne permettait pas de poursuivre la mise en place définitive de cet important projet se réclamant de beaucoup de nouvelles énergies et de disponibilités financières.

L'élément majeur était, que le responsable du projet (Ph. Zumbrunn) était beaucoup trop occupé par la direction générale de Radio-Framboise, qui se trouvait en la période 1998-2000, en pleine expansion, et demandait donc toutes les énergies et l'efficacité de son président, pour en assurer la bonne marche et la bonne progression.

Le développement du projet « Radio-Jazz-Intl. » a donc dû provisoirement être mis en sommeil, sauf pour ce qui concerne la mise en place et son départ sur Internet.

- A2.1 - Les Activités entre 1999 et 2007 :

- A2.1.1 - Internet

Nous avons commencé à diffuser sur Internet à partir de août 1999.

Le succès a été immédiatement observé, dans tous les pays du monde, surtout en dehors de l'Europe, car Internet n'y était pas encore très développé à cette époque.

La progression de l'auditoire a été au début assez lente, étant donné qu'à cette période Internet n'était pas encore très largement utilisé pour l'écoute musicale. Car les

Ordinateurs du public n'étaient pas encore systématiquement équipés de 'Carte-Son' et donc de haut-parleurs.... ainsi que d'autre-part le faible débit des liaisons internet.
(L'ADSL s'est développé beaucoup plus tard)

Ce n'est donc qu'à partir de mi-2002 que l'écoute a commencé à se développer.
Cela se constate sur les sondages, par l'importante progression des visites.

Par ailleurs, le site a régulièrement été rénové et remis-à-jour en 2005, 2006, 2007, 2008.

- A2.1.2 - Télé-réseau

Il n'y a eu une diffusion provisoire que pendant une courte période de juillet à décembre 1999, seule période de test autorisée à l'époque.

suite, en page 2,

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

page 2

- A.2.1.3 - Présences et soutien, dans différents Festivals

Nous avons énormément participé et soutenus les divers Festival et manifestations en Suisse Romande. Comme notamment :

- Le Festival 11-Plus de Lausanne.

Enregistrement de tous les concerts, et réalisation des photos.

Emissions spéciales du lundi soir, de présentation du programme avec les programmeurs.

Présence de notre logo sur les affiches et flyers.

- Les concerts « Jazz-Classics » à Lausanne et Genève.

Enregistrement de la plupart des concerts, et réalisation des photos.

Emissions spéciales du lundi soir avec les programmeurs.

Présence de notre logo sur les affiches et flyers.

- Cully-Lavaux-Jazz-Festival.

Réalisation des photos de concerts.

Emissions spéciales du lundi soir avec les programmeurs.

- Montreux-Jazz-Festival.

Emissions spéciales, et interviews en direct ou enregistrées, lors la présence de nos studios en commun avec ceux de Radio-Framboise, en 1999.

Puis ensuite, Emissions spéciales du lundi soir avec les programmeurs.

- A2.2 - Les Activités entre 1999 et 2007 : - Sondages

Il n'a été possible d'obtenir des sondages que pour la diffusion sur Internet, étant donné que lors de la courte période de diffusion sur les télé-réseaux de la région Lausannoise, en l'année 2000, il n'a pas été possible de recueillir une quelconque information...

Pour Internet, nous ne disposons de sondages réguliers, que depuis l'année 2002.

Nous avons établi un tableau analytique détaillé par mois, et comparatif par année.

Il est à constater la très remarquable et importante progression d'environ 70% pour l'année 2003, et l'extraordinaire progression de 100 à 150% pour chacune des années suivantes.

Voir le tableau des sondages Internet en Annexe.

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

suite, en page 3,

page 3

- A3 - Raisons de la Progression :

Comme signalé ci-dessus, la progression de la fréquentation de notre site, peut s'expliquer :

- d'une part par l'évolution (naturelle) de l'utilisation et la fréquentation d'Internet.
- d'autre-part, par la notoriété que nous avons obtenue au fil du temps, par la qualité de notre programmation musicale, son ouverture vers tous les styles de jazz du monde entier et donc finalement par son éclectisme.

CETTE PROGRESSION est due principalement à plusieurs facteurs cumulatifs :

-1- LES PROGRAMMES :

Les mieux adaptés à notre cible d'auditeurs adultes, avec une part importante laissée à la musique de tous les styles représentatifs de tous les pays du monde du Jazz.

-2- DES PROGRAMMES PERSONNELS :

Radio-Jazz-Intl. a toujours produit elle-même la totalité de ses programmes. Etant donné la richesse de la collection de disques de son concepteur-créateur.

Nous avons été ainsi, certainement la seule station de Jazz, à avoir une programmation autant éclectique. Ce que de très nombreux de nos auditeurs, ne cessent de nous faire part. *Voir en annexes quelques messages de ce type.*

D'ailleurs, tous les messages (e-mail) que nous recevons très régulièrement en font généralement et spécifiquement la mention.

Annexe : Voir quelques exemples de messages d'auditeurs.

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

suite, en page 4,

page 4

- A4 - **Les objectifs à l'origine du projet :**

- A5 et 6 - **Les objectifs à partir de 2006/2007 :**

Dès l'origine du projet, nos objectifs ont été déterminés pour une mise en place de la diffusion par des étapes successives et logiques par rapport à une évolution normale et par rapport aux moyens financiers à disposition. Soit :

- **Etape N° 1 Diffusion sur Internet :**

Mise en place depuis août 1999.

Fonctionne sans discontinuité depuis 1999.

- **Etape N° 2 Diffusion sur les téléseaux :**

Mise en place de août à décembre 1999, suite à l'octroi d'une concession d'essai provisoire, sur les téléseaux de la région lausannoise. Cette concession d'essai n'a malheureusement pas été renouvelée par la suite !

Celle-ci a fait l'objet d'une demande de concession qui a été accordée en 2007

- **Etape N° 3 Diffusion sur une fréquence FM :**

Cette diffusion n'a pas pu être activée jusqu'à ce jour, faute d'avoir l'assurance de l'attribution d'une concession définitive. Nous avons donc volontairement décidé de mettre en attente la demande d'une concession FM, à cause de l'arrivée du DAB, qui correspond plus à notre Concept de qualité technique, en rapport avec le type de cette musique de Jazz.

- **Etape N° 4 Diffusion sur Satellite :**

Idem à N° 3

A déjà fait l'objet d'une demande séparée, en 2007.

- Etape N° 5 Diffusion sur D.A.B. :

Fait l'objet de la présente demande.

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

suite, en page 5,

page 5

- A7 - Le plan des objectifs à partir de fin 2006 / début 2007 :

- A7.1 - Les Installations :

- Les installations des bureaux et studios de la Radio, ont été transférées en fin 2007, dans un nouveau bâtiment dans la région de Neuchâtel, proche du domicile de Philippe Zumbrunn (ceci, afin de lui éviter de trop longs et fastidieux déplacements).

- Ce bâtiment a été acquis par le couple Philippe et Françoise Zumbrunn, pour y recevoir les différentes activités, suivantes, placées sous la dénomination générale de :

Maison du Jazz, et Centre Culturel

-1- La « Fondation-Musée » pour la musique, le son et l'image, pour y recueillir toutes les collections privées de Ph. Zumbrunn (et éventuellement d'autres personnes, qui pourraient s'y intéresser, par des donations),

- Un « Musée » pour la présentation des collections spécifiques de la Fondation.

-2- La « Radio-Jazz-International » qui en sera le plus important élément-moteur,

-3- Un « Club de Jazz », avec l'organisation de concerts de Jazz et la découverte de Jeunes-Talents,

- Des « Séminaires et cours de formation et perfectionnement », principalement pour la technique sonore,

-4- Un studio d'enregistrement, et salle de répétition, pour les groupes de Jazz locaux, et autres.

- A 7.2 - L'agenda des Etapes de diffusion :

-1- Moyens terrestre, par liaisons par câbles :

-1.1- Dans le monde entier, par Internet, sur le site :

www.radio-jazz.com

www.radiojazz.ch et www.radio-jazz.ch

Déjà actif depuis août 1999,

-1.2- Dans la majorité de la Suisse Romande, sur les différents téléreseaux / reseaux câblés.

Souhaité à partir de fin 2007

-1.3- Dans toute la Suisse, sur les différents téléreseaux / reseaux câblés,

Souhaité à partir du 3e trimestre 2008.

-2- Moyens hertziens / antennes :

-2.1- Dans toute la Suisse et toute l'Europe, à l'aide du Satellite « Hot-Bird »

Souhaité à partir du 3e trimestre 2008 (ou au plus tard, le 4e)

-2.2- Dans toute la majorité de la Suisse Romande, (en première étape), puis sur toute la Suisse (en 2e étape), à l'aide de la nouvelle

technologies de gamme d'ondes:

« D.A.B. » (Digital-Audio-Broadcasting)

pouvant être capté sur la nouvelle génération d'auto-radio et des récepteurs d'appartement, et les récepteurs portables.

A partir de 2009, selon les possibilités techniques et des concessions en cours.

-2.3- Dans l'Arc-Lémanique, sur la bande FM, dès qu'il sera possible de nous accorder une fréquence.

La demande sera faite ultérieurement, selon l'opportunité.

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

suite, en page 7,

page 7

- A 7.3 - Le Chiffre d'affaire :

Pour ce qui concerne le chiffre d'affaire, celui-ci a été totalement inexistant depuis l'origine de 1999, sur Internet.

Etant donné qu'il est connu qu'il est très difficile de recueillir et d'exploiter des revenus publicitaires sur un site Internet qui est en phase expérimentale.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons fait que plutôt accumuler de très importants frais de mise en place et de fonctionnement pour le site Internet.

Mais aussi des achats et investissements pour la préparation de la mise en fonction de la forme définitive de la Radio. Comme :

- 1- de très importants achats et investissements des divers matériels techniques, nécessaires à la mise en place et au fonctionnement de la Radio,**
- 2- achats de très nombreux disques,**
- 3- achat de matériel d'enregistrement des concerts,**
- 4- réalisation et archivages des enregistrements des concerts depuis 1999,**
- 5- prises de photos des divers concerts,**
- etc..**

Dès la mise en place de la diffusion sur Satellite, nous allons commencer la prospection des annonceurs potentiels, choisis parmi les grandes Sociétés Internationales susceptibles de s'intéresser à présenter une image de marque sur un support, international et européen, au niveau d'un auditoire de niveau adulte, et de catégorie à revenus financiers moyen à supérieurs.

Ces revenus publicitaires vont être intégrés sous forme de 'sponsoring' (parrainage) et non pas de 'bloc-publicitaires' ! Formule que nous avons préféré choisir, pour être en accord avec notre type d'auditoire.

Annexe sur demande spéciale (étant donné la confidentialité de notre concept spécifique):

- à voir la plaquette spéciale de 'Marketing' réalisée à cet effet.

Demande de Concession pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2007 - (fichier 'OFC-J271')

suite, en page 8,

page 8

- A7.4 - Les objectifs depuis l'origine de la Radio :

Depuis l'origine, l'objectif a toujours été de tendre vers une station de Radio totalement Professionnelle, avec des qualités de dynamisme. Ces objectifs ont été atteints grâce aux points suivants :

- Des jingles-indicatifs de station grâce à la collaboration d'Artistes de renom. Dont la célèbre chanteuse Dee-Dee Bridgewater,
- Une programmation éclectique et variée, qui présente absolument toutes les facettes et tous les styles de jazz, de tous les pays du monde entier, et donc pas seulement d'origine américaine tel que le font la plupart des autres Radio-Jazz des autres pays...

Sa participation à de nombreux événements régionaux de Suisse, comme :

- Le Montreux Jazz Festival,
- Cully Jazz Festival,
- Festival 11-Plus de Lausanne,
- et divers autres Festivals et concerts,

Toutes ces participations, ont permis d'étendre la médiatisation de ces événements, tout autant que l'information des auditeurs, donc du public intéressé au Jazz et ses variantes.

Tous ces objectifs ont pu être mis en place et managés grâce au savoir-faire et à certaines compétences du directeur et fondateur de « Radio-Jazz-International » (*pour mémoire, qui a été également celui de Radio-Framboise*), dont ceux-ci :

- Il est certainement le seul directeur (et fondateur) d'une radio suisse à avoir fait de la radio, bien longtemps avant qu'il soit question de créer des radios locales.
- Car il a participé depuis 1973 à des émissions hebdomadaires sur la SSR, dans le cadre de rubriques spécifiques sur les techniques du son.
- Il a été le président d'une "Maison des Jeunes et de la Culture" dans la banlieue parisienne pendant 13 années, de 1954 à 1967.
- Il y a créé toutes les activités culturelles en relation avec la musique, le théâtre et la culture en général.
- Il y a participé à la découverte d'artistes, comme le chanteur de folk-rock breton : "Alan Stivell", ou les créateurs du célèbre groupe : "Il était une Fois" pour lesquels il a réalisé les bandes-maquettes de leurs premières chansons.
- Il a été réalisateur et/ou Ingénieur du Son pour de nombreux disques, dont 5 avec l'Orchestre Philharmonique de Londres, et 2 avec la "Chorale du Brassus", etc.. Et bien sûr de très nombreux disques de Jazz.... dont le tout dernier du célèbre pianiste suisse Géo Voumard.

Toutes ces expériences accumulées dans les domaines de la culture, la musique, la technique du son, le management d'artistes, les relations publiques, les émissions à la SSR, ont apporté un bagage significatif et important pour la création et le management d'une Station de Radio, en se plaçant d'emblée dans un créneau plus expérimenté et différent de ses confrères.

suite, en page 9,

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

page 9

- B - DEVELOPPEMENT DU PROJET .

- 1 - RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES de la Radio pour 2007/8 :

Les installations provisoires de Radio-Jazz-International qui, depuis 1998, étaient dans les locaux de Radio-Framboise à Crissier, ont été déplacées en fin 2005 à Neuchâtel, provisoirement au domicile de son fondateur, puis sont maintenant devenues complètement opérationnelles, lors de leur déplacement définitifs en 2007, dans les nouveaux locaux aménagés tout spécialement en région de Neuchâtel, avec des importantes et notoires améliorations techniques et administratives :

-1- Automatisation et informatisation totale de la diffusion des programmes avec un nouveau système informatique, identique celui qui avait été installé avec succès à Radio-Framboise, qui en a été le précurseur (et imité ensuite par de très nombreuses autres radios.)

-2- Amélioration des programmes, qui vont se voir progressivement ajouter des nouvelles séquences (par rapport à l'ancienne programmation en cours sur Internet depuis 1999, qui diffusait uniquement en 'non-stop' et donc sans paroles...), avec des :

- jingles d'identification de la station, (déjà en place)

dont notamment ceux qui ont été enregistrés par l'une des plus célèbres chanteuses mondialement connue... :

- Dee Dee Bridgewater, qui est de plus, la marraine de cette Radio !,

- indication de l'heure : « Top-Horaire », (déjà en place),

- mini-rubriques d'informations sur le Jazz,
- découvertes, nouveautés, coup-de-coeurs,
- etc... toutes informations, concernant (uniquement) le Jazz

-3- Mise en place d'une liaison de transmission par Satellite, pour d'une part, émettre sur toute l'Europe, mais aussi assurer la possibilité que tous les réseaux câblés (télé réseaux) de Suisse (et d'ailleurs) puissent avoir la possibilité de nous relayer/diffuser sans les problèmes de liaisons terrestres.

NOTA : nous seront certainement la seule Radio Privée de Suisse à être ainsi parfaitement équipée d'une liaison par Satellite.

-4- Mise en place, de structures d'enregistrement des concerts, en audio et en vidéo, qui vont se produire dans le « Club-de-Jazz » qui fait partie du même bâtiment.

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier NEW 'OFC-J282')

suite, en page 10,

page 10

- 2 - IDENTITE DU REQUERANT :

2.1 INDICATIONS GENERALES :

- | | | |
|-----------|--------------------------------|---|
| a. | <u>Raison sociale</u> : | RADIO-JAZZ-INTERNATIONAL |
| b. | <u>Siège</u> : | |
| | - à l'origine de 1999 à 2004: | 25, route de Prilly, 1023 Crissier,
chez Radio Framboise |
| | - de 2004 à 2007 : | 4, rue du Puits, 2014 Bôle
au domicile du fondateur |
| | - à partir de 2007 . | 12-14, rue Charles l'Eplattenier,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
tel. 032 859 10 10 & 10 11 |
| c. | <u>Représentant</u> : | ZUMBRUNN Philippe,
4, rue du Puits
2014 Bôle
tel. 032 841 55 44
e-mail : on-air@radio-jazz.com |

2.2 ORGANISATION, ORGANIGRAMME et COMPOSITION :

- | | | |
|-----------|--------------------------------|--|
| a. | <u>Forme juridique</u>: | Société Anonyme, créée le 14 juillet 2008
Les statuts sont déposés à l'OFSCOM |
|-----------|--------------------------------|--|

b. Structures : Conseil d'Administration,
Conseil de Direction,
Organe de Révision,

b1- Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres :

- le président et administrateur, (*le fondateur*)
- la vice-présidence,
- le directeur,

b2- Le Conseil de Direction est composé de 3 membres : (idem au CA)

- le président-directeur-général,
- le directeur-adjoint de la radio,
- la secrétaire générale et adjointe du président,

b3- L'Organigramme :

- l'organigramme est réduit au plus simple, étant donné les structures très légères donc réduite au minimum nécessaire au fonctionnement :

- le pdg : est également le responsable :
 - des programmes,
 - du marketing,
 - du service commercial, et de l'acquisition publicitaire,
- le directeur-adjoint :
 - Chef technique et informatique,
 - responsable du personnel,
 - adjoint à la direction,
- la secrétaire :
 - est l'adjointe du pdg, pour le secrétariat.

NOTA: étant donné la simplicité des structures de la Société, il n'a pas été jugé nécessaire d'éditer ni d'organigramme, ni de règlement interne

suite, en page 11,

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier NEW 'OFC-J282')

page 11

c. Organes directeurs :

Le Conseil de Direction

Il est composé par des personnes qui ont fait leurs preuves dans les structures et les relations de travail avec le président, lors des années précédentes.

Il est composé des membres cités ci-dessus, soit :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - <u>Directeur Général</u> : | Philippe Zumbrunn |
| nationalité : | Suisse, originaire de Itingen -BL |
| domicile : | 4, rue du Puits, 2014 Bôle (NE) |
| - <u>Directeur-Adjoint</u> : | Cyril Wasem |
| nationalité : | Suisse, originaire de Guggisberg (BE) |
| domicile : | 25 chemin des Polonais, 2016 Cortaillod (NE) |
| - <u>Secrétaire Générale</u> : | |
| - Adjointe du Président : | Françoise Lehmann Zumbrunn |
| nationalité : | Suisse, originaire de Guggisberg (BE) |
| domicile : | 4, rue du Puits, 2014 Bôle (NE) |

=====

d. **Registre des actions et**
Composition de l'actionnariat de la SA. constituée le 14 juillet 2008:

	<i>Capital :</i>	<i>%</i>	<i>Voix de vote</i>	<i>= %</i>
Total du capital : <i>divisé en 1.600 actions nominatives de frs. 500,-</i>	800'000	100%	1.600	100%
- Philippe Zumbrunn	550'000	68,75%	1.100	68,75%
- Françoise Lehmann-Zumbrunn	240'000	30,00	480	30%
- Cyril Wasem	10'000	1,25	20	1,25%

f. **Composition et organisation de l'organe de médiation :**

- Cet organe est sous la responsabilité de notre Avocat :
- Maître Pierre HEINIS, rue de l'Hôpital, 2000 - Neuchâtel
- Cet organe de médiation est saisi de chaque affaire à traiter par le directeur de la Radio, qui lui remet l'intégralité des pièces pouvant être nécessaire pour traiter l'affaire qui a fait l'objet d'un différent.
- Cet organe est totalement neutre par rapport à la direction de la Radio.

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier NEW 'OFC-J282')

suite, en page 12,

page 12

2.3 ACTIVITES DU REQUERANT DANS LE DOMAINE DES MEDIAS :

2.3.a. **Activités dans le domaine des médias, du principal membre de la direction générale, en l'occurrence : Philippe Zumbrunn :**

Cet historique est déjà largement connu, et déjà décrit en détail dans la précédente demande de concession de 1999.

Annexe :
- voir les documents 'Historique' en les premières pages de ce dossier,
- puis en point N° A 7.4, de la page 8,
- ainsi que la page suivante N° 13

2.3.b. **Radio-Jazz-International, ou ses membres du Comité de direction n'ont aucune autre activité dans le domaine des médias, (pouvant éventuellement entrer en concurrence), que celle comprise dans les activités de cette station de radio,**

2.3.c. Collaborations extérieures :

Radio-Jazz-International, a déjà mis en place :

- l'ensemble**
- 1- Une importante collaboration est dores et déjà prévue en priorité avec des médias présents dans la région. Comme par exemple avec :
 - Radio-Lune, pour des programmes communs d'émissions de Jazz,
 - Canal Alpha-TV, pour des manifestations ayant un rapport avec le Jazz,
 - TOR (Télé-Objectif-Réussir) ... idem.
 - 2- Puis avec YLANG-FM, qui est une radio de l'Ile Mayotte (près de Madagascar)
 - à laquelle nous fournissons dores et déjà des programmes spéciaux de nos propres émissions, depuis mars 2008 déjà....
 - 3- Par ailleurs, nous nous réservons également la possibilité de collaborer également et au coup par coup selon les opportunités, avec toutes les autres Entreprises ou Entités ayant un rapport avec la Musique de Jazz. Que ce soit d'autres Radios ou TV. nationales aussi bien que privées, ainsi que les médias écrits, dans l'ensemble qu'ils soient de Suisse ou également d'autres pays.

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

suite, en page 13,

page 13

Résumé du parcours de Philippe Zumbrunn, dans le domaine des Médias et de la Culture .

Activités dans le domaine des médias, du principal membre de la direction générale, en l'occurrence :

**- Philippe Zumbrunn,
le fondateur et directeur général et président du Conseil de la S.A. :**

- A débuté sa carrière en 1952, comme animateur culturel dans une « Maison-de-la-Culture » dans la banlieue de Paris, pour l'initiation de la musique, la photo, les techniques du son et du théâtre,
- En a été le président de 1954 à 1967,
- Voir d'autres détails en page 8 du présent document,

- De 1973 à 1983, collabore à la première chaîne de la SSR, avec Jean-Claude Gigon, Valdo Sartori et Pierre Walder, dans le cadre d'une émission hebdomadaire du samedi matin sur les techniques sonores,
- Dès 1982 participe à la consultation du DFTCE pour la création des Radios Locales, en présentant un projet de « RADIO 2000 » avec le journal l'IMPARTIAL de La Chaux de Fonds,
- En 1984, Valdo Sartori l'appelle au secours pour devenir le président de sa « RADIO ECHALLENS » qui vient de recevoir une concession contre toute ses attentes,
- En 1984, est appelé de toute urgence pour reprendre les rennes de la technique, (dans un premier temps) de RTN à Neuchâtel, lors de la première déroute après les 3 premiers mois de création,
- En 1986, devient le Directeur adjoint de RTN-2001, et le créateur des nouveaux locaux de la rue du Château, en même temps qu'il en fournit le financement (pour plus de 200.000 fr.) dans l'attente que la S.A. soit créée par Gil Bailod.
- En 1988, travaille à la création d'un projet de reprise de RADIO-ECHALLENS, devenue RADIO-REGION-PLUS, puis RADIO-SAPHIR, afin d'en faire une Radio professionnelle ayant des programmes 24h sur 24h.
- En décembre 1988, reprend la présidence de RADIO REGION PLUS, pour la transformer en RADIO FRAMBOISE ,
- RADIO FRAMBOISE naît officiellement le 1 mars 1989 à Yverdon.
- En 1998, il décide de créer une Radio consacrée exclusivement au Jazz.
- Depuis 2001, il décide de rechercher un successeur pour reprendre la propriété et la direction générale de Radio-Framboise, afin de pouvoir se consacrer exclusivement à ses premières passion que sont le Jazz et la Photo.
- En 2005, la succession de Radio Framboise est assurée.
- Le projet de Radio-Jazz-International peut enfin passer en phase d'exécution.

suite, en page 14,

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier NEW 'OFC-J282')

page 14

2.4 PARTICIPATIONS :

a. Personnes physiques détenant au moins 5% du capital :

- Philippe ZUMBRUNN	pour un montant de	68,75% du capital,
- Françoise LEHMANN ZUMBRUNN	pour	30 %
- Ciry l WASEM	pour	1,25 %

Pour tous les détails d'identités etc...

- voir en page 11, sous : 'le Conseil de Direction'

b. Personnes morales :

- aucune,

c. Personnes (physiques ou morales) qui assurent des prêts :

- aucune autre que Ph. Zumbrunn, en l'état actuel.

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

suite, en page 15,

page 15

MODES DE DIFFUSION :

1. EMPLACEMENT DES EMETTEURS :

1.1 Pour la Diffusion en D.A.B.

Il est prévu que nous soyons intégré selon le plan d'implantation collectif, qui est mis en place par la communauté des Radio privées Romandes.

1.2 Pour la Diffusion en FM.

Il est souhaité d'éventuellement obtenir dans l'avenir, au moins un émetteur FM pour couvrir l'Arc Lémanique, donc pouvant au minimum couvrir les régions de Lausanne et Montreux, et si possible aussi Genève.

Il pourroit être éventuellement prévu d'être installé en France, à Leucel, dans le site collectif avec l'ensemble des radios privées, qui sont : Radio Framboise, Radio-Lac et Radio Lausanne-FM, ainsi que les nationales de la SSR.

2. DIFFUSION :

a. Responsable de la diffusion des programmes :

**Le responsable est le requérant, c'est à dire le président du Conseil d'Administration
- Philippe Zumbrunn**

b. Les Installations :

Selon la future mise en place, celle-ci sera coordonnée avec la Communauté des Radios Privées Romandes.

**Toutes les actuelles installations de diffusion appartiennent en propre à :
- Radio-Jazz-International**

Les installations de diffusion par satellite sont louées à « Belgacom » en Belgique, au travers de son bureau de représentation de Bienne.

c. Les installations DAB sont faites et garanties :

- par la Sté SWOX-TELECOM, à Fontainemelon (NE) , qui est le constructeur des émetteurs,**
- ainsi que par le propre service technique de Radio-Jazz-Intl.**

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

suite, en page 16,

page 16

- 3 - PROGRAMME :

3.1 Type de Programme :

a.1 Nom du Programme :

- RADIO-JAZZ-INTERNATIONAL.

(ce nom a été déposé auprès de la Sté de la Propriété Industrielle et des Marques)

a.2 Description du Programme :

Concept de base :

Tous nos programmes sont construits uniquement, totalement et directement en rapport avec le Jazz, afin de permettre à ses auditeurs de se satisfaire à l'écoute de sa musique préférée et/ou d'en faire sa découverte.

Le but final étant de faire la promotion de toutes les musiques de JAZZ, sans distinction aucune de styles, et de toutes les origines mondiales.

- Le programme est construit sur les bases suivantes :

- la diffusion de tous les types de musiques de Jazz, de toutes les origines mondiales, à partir de notre propre collection de disques, et de ceux qui nous sont proposés ou mis à disposition,
- ainsi que, selon les possibilités contractuelles, la retransmission de concerts, depuis des Festivals, des Club-de-Jazz, etc... En direct ou en différé,
- les informations et les reflets de la vie du Jazz,

b. Durée, Contenu et Structures :

- Nous diffusons 24h sur 24 heures, 7 jours sur 7 (selon le même concept qui a déjà été mis-en-place et éprouvé sur Internet depuis 1999 !)

- 100% de nos programmes sont produits par nous-mêmes. Comme cela a toujours été le cas depuis l'origine de la Radio. Nous n'avons jamais repris un quelconque programme d'une autre station.

- Le programme est construit sur les bases suivantes :

- la diffusion de tous les types de musiques de Jazz, de toutes les origines mondiales, à partir de notre propre collection de disques,
- ainsi que, selon les possibilités contractuelles, la retransmission de concerts, depuis des Festivals, des Club-de-Jazz, etc... En direct ou en différé,
- les informations et les reflets de la vie du Jazz,

annexe : voir la grille des programmes en dernière page de notre plaquette (noire)

- Nous fournissons déjà des tranches de nos programmes à des Radios étrangères.
- Comme par exemple (depuis mars 2008) à la Radio de l'Ile de Mayotte (Océan Indien, près de Madagascar). Nous venons même d'être sollicité pour prochainement y organiser un Festival de Jazz, dans la capitale (avec des artistes suisses !!)

c.1 Emissions liées à la Culture Musicale du JAZZ :

Tous les programmes sont totalement et directement en rapport avec le JAZZ.

Un maximum de 20% de nos émissions sont parlées, et un minimum de 5% de nos diffusions musicales sont consacrées à des artistes de Suisse.

suite, en page 17,

**Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')**

page 17

- 3 - PROGRAMME : (suite)

3.1 Type de Programme : (suite)

c.2 Part de la Musique :

Le programme est articulé à raison d'une moyenne de 80% de musique, le 20% restant représente l'animation, les rubriques spéciales, les interviews, les bulletins d'informations et les reportages.

c.3 Description des émissions quotidiennes :

- des interviews des personnalités ou artistes de la région, pendant env. ½ heure pour chacun, en 3 ou 4 parties entrecoupées de plages musicales, ayant un rapport avec l'artiste ou la personnalité,
- des interviews d'artistes régionaux ou internationaux qui viennent de produire un disque, ou qui vont se produire en spectacle.

c.4 Constitution des Bulletins d'Informations :

- Ils ne seront constitués uniquement que les structures et le but d'Informer l'Auditeur sur tous les événements en rapport exclusif avec la Musique de Jazz,

c.5 Émissions produites par nous-mêmes :

Comme nous l'avons déjà indiqué lors des précédents paragraphes nous sommes nous-mêmes les producteurs de la totalité de nos programmes à raison de 24h. sur 24h., du jour comme de la nuit. Nous émettons ainsi en continu, sans jamais aucune interruption de nos programmes.

Nous diffusons principalement des programmes musicaux en « non-stop »

Nous pouvons incorporer éventuellement pendant la nuit, des rediffusions des émissions importantes ou des interviews de la journée précédente.

PART DES TYPES D'ÉMISSIONS : en pour-cent :

le présent calcul a été fait sur la base de 24 heures d'émissions quotidiennes,

- INFORMATION :	= 5 à 10% (au max. 15 minutes/jour)
- RUBRIQUES CULTURELLES :	= 5 à 10% (idem)
- Memento :	
+ information sur les concerts	= 5% (idem)
+ informations sur les disques	= 5% (idem)
- MUSIQUE de JAZZ :	= le solde, soit : 70 à 80 % (soit plus de 20 heures/jour)

c.6 Notre contribution à la diversification :

Par des rubriques relatant toute l'actualité de ce qui se passe dans le monde au niveau du JAZZ.

suite, en page 18,

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier NEW 'OFC-J282')

page 18

- 3 - PROGRAMME : (suite)

3.1 Type de Programme : (suite)

c.7 Notre contribution à la diversification et à l'encouragement de la Culture :

C'est la base même de l'existence de Radio-Jazz-International.
Par la présentation et la diffusion de tous les styles de Jazz, et d'origine de tous les pays du monde.

Notre objectif est de persévérer dans cette voie, et même d'étendre cette contribution et diversification de cette Culture pour le JAZZ, à l'aide de tous les moyens médiatiques et techniques modernes à notre dispositions, comme par des émissions hertziennes, câble, Internet, téléphones mobiles, et tous autres médias et procédés éventuels.

d.1 Débit de données nécessaire pour le DAB :

- 256 k/bits, stéréo pour la diffusion de la musique,
+ sur un canal adjacent, ce qui est nécessaire pour transmettre les informations sur la musique diffusée, comme : - l'interprète, le titre du morceau, le titre de l'album (disque) dont il est extrait.

e.1 Mise en service de la Radio :

NOTA TRES IMPORTANT :

Notre Radio est déjà opérationnelle depuis bientôt 10 années, soit août 1999.

Notre principe de Radio ainsi que nos programmes sont donc déjà très appréciés de par le Monde entier, et ont fait largement leurs preuves.....

Les nouvelles installations techniques sont déjà mises en place et en fonctionnement dans les nouveaux locaux, depuis septembre 2007

De ces fait, la diffusion sur DAB, peut donc démarrer immédiatement sans aucun délais, autres que les délais techniques de mise en place des systèmes des émetteurs.

- 3 - PROGRAMME : (suite)

3.2 Production :

a. Nombre, taille et emplacement des Studios :

a.1 Emplacement :

- Les locaux pour les bureaux et les Studios sont tous intégrés dans un même lieu, soit dans le bâtiment nommé : « **La Maison du Jazz** »
12-14 rue Charles l'Eplattenier
2206 - Les Geneveys sur Coffrane (NE)

a.2 Nombre de Studios = 4 + 1 équipement mobile

- 1 de 7m2 Studio d'émission N° 1,
- 1 de 20m2 Studio d'interview (également secrétariat)
- 1 de 12 m2 Studio de production, et de montage,
- 1 de 250m2 Studio d'enregistrement/Salle de concert,
- 1 mobile Equipement spécial pour les productions à l'extérieur des locaux, Lors de manifestations, Festivals et Concerts.

NOTA :

De par la profession de base du fondateur et créateur de « **Radio-Jazz-International** » (*ainsi que de Radio-Framboise*), qui est : Ingénieur du Son, l'ensemble des équipements des studios est des plus professionnel.

Il n'est qu'à visiter les studios pour immédiatement s'en rendre compte.

Tous les équipements des studios sont la propriété de Radio-Jazz-International. et /ou de Philippe Zumbrunn.

b. Nombre d'emplois prévus :

Au départ, il est prévu un nombre minimum de personnel. Soit : 5 personnes
Par la suite, les postes partiels, pourront devenir à 100% . Soit : 7 personnes

b.1 Technique :

- 1x Technique et programmation à 50%
- 1x Technique d'opération studio de diffusion, à 50%
- 1x Technique pure : à 100%
 - entretien du matériel son et informatique,
 - mise à jour et maintenance du site Internet,

b.2 Rédaction :

- 1x Rédaction, interview, reportage, à 50%

b.3 Administration :

- 1x Secrétariat, réception à 75%
- 1x Direction générale à 100%
(en même temps que le sponsoring)

b.4 Acquisition 'Sponsoring / Parrainage' :

- Il n'est pas prévu un poste spécial, étant donné qu'il sera pris en charge par la direction générale. Etant donné notre concept tout à fait spécial, c'est un poste à temps partiel, effectué exclusivement par le P.D.G / Fondateur (Ph.Z.)

- 3 - PROGRAMME : (suite)

3.2 Production : (suite)

c.1 Collaborations extérieures :

A la base, nous produisons à 100% nos propres programmes

- Il est prévu de collaborer avec tous les Festivals, Club-de-Jazz, et autres médias, etc... de tous les pays limitrophes à la Suisse, qui concernent le Jazz.

c.2 Collaboration avec d'autres Diffuseurs :

Nous prévoyons de collaborer avec d'autres stations de radio de Suisse ou de l'étranger, selon l'opportunité (voir tous les détails sous « 2.3.c » en page 12) :

1- C'est nous qui pouvons être fournisseurs, pour de cas-en-cas :

- Lors de certaines émissions de Jazz, produite par nos spécialistes, par exemple pendant le Festival de Montreux, ou les autres manifestations,**
- Lors de retransmissions de concerts,**
- Certaines émissions spécifiques, lors de manifestation importante.**

-2- C'est nous qui pouvons reprendre de cas-en-cas :

- Certaines émissions produites en collectif avec d'autres Stations, lors de manifestation culturelle importante.**

3.3 Mandat de prestations.

a. Contribution à la diversification :

Tout ceci a déjà été décrit et précisé dans le paragraphe précédent :

- 3.1 Programme / alinéa c.7

Nous le reproduisons néanmoins ici :

c.7 *Notre contribution à la diversification et à l'encouragement de la Culture :*

C'est la base même de l'existence de Radio-Jazz-International. Par la présentation et la diffusion de tous les styles de Jazz, et d'origine de tous les pays du monde.

Notre objectif est de persévérer dans cette voie, et même d'étendre cette contribution et diversification de cette Culture pour le JAZZ, à l'aide de tous les moyens médiatiques et techniques modernes à notre dispositions (émissions hertziennes, câble, Internet, téléphones mobiles, et tous autres médias éventuels.

b. Part des productions propres :

Ceci a déjà été largement décrit et précisé plus avant, dans la rubrique :

- 3.1 Type de Programme,

- dans tous ses alinéas de « c.1 à c.7 »

- et notamment spécifiquement en le « c.5 »

Que nous reproduisons néanmoins ici :

c.5 *Emissions produites par nous-mêmes :*

- Comme nous l'avons déjà indiqué lors des précédents paragraphes nous sommes nous-mêmes les producteurs de la totalité de nos programmes à raison de 24h. sur 24h., du jour comme de la nuit. Nous émettons ainsi en continu, sans jamais aucune interruption de nos programmes.

- Nous diffusons principalement des programmes musicaux en « non-stop »

- Nous pouvons incorporer éventuellement pendant la nuit, des rediffusions des émissions importantes ou des interviews de la journée précédente.

PART DES TYPES D'EMISSIONS : en pour-cent :

le présent calcul a été fait sur la base de 24 heures d'émissions quotidienne,

- **INFORMATION :** = 5 à 10% (au max. 15 minutes/jour)

- **RUBRIQUES CULTURELLES :** = 5 à 10% (idem)

- **Memento :**

+ *information sur les concerts* = 5% (idem)

+ *informations sur les disques* = 5% (idem)

- **MUSIQUE de JAZZ :** = le solde, soit : 70 à 80 %
(soit plus de 20 heures/jour)

suite, en page 22,

- 3 - PROGRAMME : (suite)

3.3 Mandat de prestations. (suite)

c. Contribution à la diversité :

Tout a déjà précisé précédemment et reproduit en haut de la précédente page.

De plus, à notre connaissance, nous sommes l'unique Radio Privée à proposer un programme avec un contenu thématique totalement différent de ce que propose habituellement l'ensemble des autres Radios Privées, avec une spécificité consacrée exclusivement à un type musical particulier, qui mérite largement d'être mieux connu, en l'occurrence :

LE JAZZ

3.4 Contribution à l'innovation.

Par le fait même de proposer un programme totalement et exclusivement réservé à un style musical spécifique : LE JAZZ, nous sommes en plein dans la cible envisagée de proposer l'attractivité de la nouvelle technologie du DAB !

- 4 - FINANCEMENT :

4.1 Investissements et Exploitation.

a. Les Investissements :

- Tous les investissements pour le matériel technique nécessaire à la fabrication et à la diffusion des programmes ont déjà totalement été réalisés, puisque ce programme est déjà diffusé sur Internet depuis 1999, soit déjà 9 années (à ce jour)!

- De plus en 2007, nous avons construit, rénové et aménagé des nouveaux locaux avec des vastes (et agréables) Bureaux et Studios, dans la région de Neuchâtel.

- Les installations techniques ont été totalement rénovées et remises à jour.

- En juillet 2008, a été finalisé la création de la « Radio-Jazz-International SA », au capital de : Frs. 800'000,-

- Voir les détails ci-devant en point N° 2 en pages 10 et 11.

annexe . - Copie du R.C (Registre du Commerce)

- Le financement nécessaire pour la mise en place des émetteurs nécessaires pour la diffusion hertzienne du DAB, est déjà prévu dans nos investissements pour 2009.

b. Budget d'exploitation :

- Voir notre 'business-plan' en pièces jointes.

- La part des salaires et charges de personnel représente : env. 40% du budget général, pour la projection d'estimation de recettes moyenne à 1 mio. /an.

Il est à noter que nos structures très particulières nous permettent de fonctionner avec un nombre très limité de membres de personnel.

- b1 - BUDGET D'EXPLOITATION POUR 2009 et la suite :

Etant donné ses structures très légères, au niveau du personnel (6 personnes au grand maximum) il est prévu que « Radio-Jazz-International » fonctionne avec un budget relativement raisonnable.

Il n'est pas nécessaire et obligatoire d'avoir du personnel présent en permanence, étant donné que la grande majorité des programmes sont automatisés, ou pré-enregistrés.

Les plus gros coûts sont :

- Le loyer, les frais généraux : électricité, chauffage, téléphone, assurances.

- Les salaires, indemnités et charges salariales,

- Les frais de gestion des programmes, technique, indemnités aux pigistes, etc..

- Les taxes de droits d'auteurs,

- Les abonnements et locations pour les systèmes d'émissions et satellite.

Le total de tous ces montants, selon notre 'business-plan' ne devraient pas être supérieurs à : 600'000,- / annuel

Pour obtenir ce point d'équilibre il ne faut obtenir qu'un minimum de 6 à 20 contrats de sponsors à l'année. Ce qui n'est assurément pas une grande difficulté, étant donné qu'il y a déjà aujourd'hui 2 contrats en attente, avant que toute émission sur satellite ait déjà démarrée !

Annexe

Voir l'annexe ci-jointe, nommée : 'Résumé du budget prévisionnel à partir de 2008'

- 4 - FINANCEMENT : (suite)

- c - PLAN FINANCIER POUR 2009 à 2011 :

Annexe Voir le « business-plan », fourni en document séparé

- d - ESTIMATION DES REVENUS ANNUELS POUR 2009 à 2011 :

Annexe Voir le « business-plan », fourni en document séparé

- d2 - SOCIETE D'ACQUISITION PUBLICITAIRE :

Etant donné le concept tout à fait particulier adopté pour l'ensemble des programmes de « Radio-Jazz-International » (qui sont séparés en 4 diffusions spécifiques), pour le moment, il n'est pas prévu de structure séparée. Une seule personne a été jugée suffisante.

- d3 - PUBLICITE :

Depuis l'origine de RADIO-JAZZ-INTERNATIONAL, le concept a été de ne pas diffuser des 'bloc-publicitaires' dans la forme habituelle de toutes les Radios Privées, ce qui ne serait pas appropriés au concept de notre Radio, ni apprécié par ses auditeurs, mais le choix s'est immédiatement plutôt dirigé vers le principe du 'parrainage' de chaque émission, ou de chaque tranche horaire de la programmation spécifique.

annexe :

- les projets des tarifs,
- Commentaires sur les performances par campagne publicitaire,
- Voir le dossier spécial à l'usage des clients/annonceurs ou 'sponsors'

- d4 - LES EMISSIONS « SPONSORISABLES » :

Principalement, toutes les émissions musicales peuvent être 'sponsorisées' / 'parrainées' Que ce soit les tranches horaires de chaque émission, ainsi que les rubriques spéciales.

NOTA Important :

La diffusion sur DAB, ne représente qu'une faible partie de l'ensemble de nos diffusions donc de nos frais de financement !

- En effet, il est à bien remarquer que notre concept général rassemble plusieurs modes de diffusions, soit les suivantes :

-1- sur Internet (actif depuis 1999),

-2- sur les téléseaux (réseaux câblés) régionaux, progressivement mise en place depuis octobre 2007,

-3- sur le satellite, pour couvrir toute l'Europe, puis assurer également la captation par les stations de tête de chacun des téléseaux régionaux, (en cours de mise en place en octobre 2008)

-4- sur le nouveau réseau de diffusion des Radios en Numérique, proposé par les divers câblo-opérateurs (Cablecom et Bluewin) par le câble, (en cours de mise en place en 2008)

-5- puis sur le DAB, à venir pour 2009 !.....

- 4 - FINANCEMENT : (suite)

4.2 Fonds propres et étrangers.

a.1 Données sur les fonds propres :

- Tous les montants nécessaires aux investissements pour le matériel technique nécessaire à la fabrication et à la diffusion des programmes ont déjà totalement été réalisés, puisque ce programme est déjà diffusé sur Internet depuis 1999, soit maintenant 9 années !
- Voir les détails déjà présentés ci-dessus en « 4.1 »

a.2 Montant des Fonds Propres :

Les fonds nécessaires aux nouvelles acquisitions et à la capitalisation des fonds propres, font partie intégrante des liquidités dégagées par le créateur et actionnaire majoritaire :
Philippe Zumbrunn

b. Montants versés par des tiers :

En l'état actuel, il n'est pas prévu de solliciter des fonds étrangers.

c. Acquisition de la publicité :

- Etant donné notre concept très spécial de ne pas diffuser des 'blocs publicitaires' mais seulement un 'parrainage' pour chaque tranche horaire, (ce qui représente au grand maximum : 24 annonceurs) nous avons estimé qu'il ne nous est pas nécessaire de créer une structure spéciale à cet usage.
- Le directeur et son adjoint peuvent prendre en charge cette activité, dans le cadre de leurs relations publiques....
- Cette spécificité a déjà été précisée plus avant.

- 5 - Information sur les obligations particulières :

a. Respect du droit du travail :

Etant donné le très petit nombre de collaborateurs prévu dans nos structures, il n'y aura aucune difficulté à respecter toutes les dispositions relevant du droit du travail.

b. Séparation de la rédaction :

Etant donné nos structures tout à fait particulières d'une 'Radio Thématique' consacrée exclusivement à la musique de JAZZ, et d'autre-part, notre très longue expérience dans le domaine des 'radios privées' nous pouvons aisément nous engager à respecter la totale indépendance des structures d'informations, par rapport à nos structures commerciales.

- 6 - DIFFUSION :

a. Indication concernant la préparation des programmes :

Ceci a déjà été largement détaillé plus avant dans les paragraphes

-B- Renouvellement des structures en page 9

-3- Programme en pages 16, 17 et 18

b. Collaborations :

Ceci à déjà été précisé en le paragraphe « 3.2 » : (en page 20)

En voir la copie (fac-similé) ci après :

3.2 *Production : (suite)*

c.1 Collaborations extérieures :

A la base, nous produisons à 100% nos propres programmes

- Il est prévu de collaborer avec tous les Festivals, Club-de-Jazz, et autres médias, etc... de tous les pays limitrophes à la Suisse, qui concernent le Jazz.

c.2 Collaboration avec d'autres Diffuseurs :

Nous prévoyons de collaborer avec d'autres stations de radio de Suisse ou de l'étranger, selon l'opportunité :

1- C'est nous qui pouvons être fournisseurs, pour de cas-en-cas :

- Lors de certaines émissions de Jazz, produite par nos spécialistes, par exemple pendant le Festival de Montreux, ou les autres manifestations,

- Lors de retransmissions de concerts,

- Certaines émissions spécifiques, lors de manifestation importante.

-2- C'est nous qui pouvons reprendre de cas-en-cas :

- Certaines émissions produites en collectif avec d'autres Stations, lors de manifestation culturelle importante.

- 7 - SERVICES ADDITIONNELS (aux programmes) :

Etant donné nos structures des programmes spécifiques d'une 'Radio Thématique' réservé à la musique de JAZZ, nous prévoyons qu'un nombre limité de services additionnels .

Ceux-ci seront consacrés à toutes les indications relatives aux musiques diffusées (titre du morceau et interprète, et éventuellement la date de l'enregistrement) , à la manière des indications diffusées par certaines radios FM sur le RDS.

D'autres informations relatives à des concerts prévus par l'artiste dont le disque est en cours de diffusion pourront également être prévues.

- 8 - COLLABORATION :

a. Avec la SSR :

Selon l'opportunité, il n'est pas du tout exclus une collaboration avec la SSR

b. Avec d'autres diffuseurs DAB (ou autres) :

Selon l'opportunité, il n'est pas du tout exclus une collaboration avec toute autre diffuseur de Suisse ou de l'étranger, tout en restant dans le domaine spécifique du Jazz.
Voir les détails sous « 2.3.c » en page 12

Fin de ce dossier, rempli selon le modèle fourni par l'OFCOM, dans son édition d'avril 2008.

=====
Voir en les paragraphes suivants quelques-unes de nos autres considérations complémentaires

- 9 - NOS AUTRES REMARQUES :

-9.1- L'extraordinaire progression à partir de l'année 1999, et plus spécialement depuis 2002.
- Taux d'Écoute du site Internet

voir en Annexe, les analyses des statistiques de la fréquentation du site Internet

-9.2- Nos nouveaux locaux de Neuchâtel qui vont nous permettent d'être d'ores et déjà prêts :
- pour exploiter d'une manière effective et efficace, l'exploitation de notre concession pour laquelle nous sollicitons une couverture par satellite pour toute la Suisse et toute l'Europe.

-9.3- La rénovation (de 2006 à 2008) de notre site Internet de plus en plus performant :

- Avec l'écoute on-line, 24h sur 24h. de nos programmes.
Il est à noter que nous avons été la toute première Radio Privée (et même nationale) à offrir une telle prestation, depuis l'année 1999.

Nom d'identification du site : www.radio-jazz.com

- Avec les indications sur toutes les musiques diffusées

Innovation prévue pour fin 2008, à l'aide d'une amélioration du nouveau logiciel informatique.

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

suite, en page 28,

page 28

- 10 - La « FONDATION de la MAISON du JAZZ » :

C'est une activité complémentaire, mais totalement séparée administrativement et financièrement, de celles de la Radio.

Celle-ci est rassemblée sous la dénomination générique de :

La « Maison du Jazz »

-1- Le But, les Objectifs.

Cette Fondation «Maison du Jazz» est installée dans un bâtiment qui est acquis par le couple Philippe et Françoise Zumbrunn, en début 2007.

Ce bâtiment doit accueillir différentes entités et activités, dont :

- Les bureaux et studios de « Radio-Jazz-International »
- L'archivage des collections privées de Philippe Zumbrunn,
- Un musée pour la présentation de ces collections,
- Des séminaires et conférences, sur les divers sujets et activités en rapport avec les objets des collections.
- Des cours ou séminaires de formation,
- Un Club-de-Jazz,
- Un Studio d'enregistrement,
- Une salle de répétition à disposition des artistes,

Elle a pour vocation de base de recueillir toutes les collections privées de Philippe Zumbrunn, qu'il a eu l'occasion d'accumuler tout le long de sa vie

Elle pour objectifs et fonction de mettre ces collections à disposition:

- de Radio-Jazz-International,
- d'un large public, sous forme de Musée, de séminaires et conférences.

-2- Les détails.

Tous les détails sont donnés dans un document-plaquette (confidentiel) qui reste indépendant de ce document de demande de concession.

a) Fin de ce dossier de demande de Concession pour Radio-Jazz-Intl., pour 2005.

rédigé par Ph. Zumbrunn, de septembre à octobre 2005.

b) Puis remis à jour pour les nouvelles structures et les nouveaux locaux, de mai à septembre 2008.

c) Remise à jour le 17 novembre 2008, spécialement pour la SA.

suite, en page 29,

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.

remise à jour pour 2008 - (fichier 'OFC-J281')

page 29

Coupures de Presse et Reportages Radio et TV

Presse écrite :

De 1998 à 2005 :

- 30 sept. 1998 L'Illustré, hebdomadaire de Suisse romande, (4x pleines pages)
'Le Tournesol des Radios Locales'
- 1er déc. 1998 Le Nouvelliste du Valais, (pleine page)
'Le Jazz, 24 heures sur 24'
- le 17 juillet 1998 Le « 24-Heures » de Suisse romande (pleine page)
'Comment... lancer une seconde station' (Jazz)
- le 29 juin 1999 La Presse-Riviéra (1/3 de page)
'Après le Festival, le Jazz a sa Radio'
- le 5 avril 2005 Le Nouvelliste du Valais, (pleine page)
'50 ans de Jazz'

En 2007 : (voir les 'pdf' de ces articles sur notre site Internet : www.radio-jazz.com)

- le 4 avril 2007 L'Express et L'Impartial de Neuchâtel, (pleine page)
'L'amour du Jazz pour seul et unique héritage',
- le 7 mai 2007 Migros Magazine, Suisse romande (double page)
'La renaissance de Monsieur Jazz'
- le 9 août 2007 L'Express et L'Impartial de Neuchâtel, (haut de page)
'Offrir plutôt que jeter les vinyles anciens'
- le 11 sept. 2007 L'Express et L'Impartial de Neuchâtel, (pleine page)
'Radio-Jazz-International émettra depuis le Val-de-Ruz',
- le 31 déc. 2007 L'Express et L'Impartial de Neuchâtel, (encart)
'Une antenne Jazz et Internationale',
- Juillet/Août 2007 «Jazz-Hot», le plus ancien mensuel de Jazz, publié en France, (double page)
'Radio Days'

En 2008 :

- mars 2008 Magazine mensuel « Génération »
'Mister Jazz a sa Radio'
- 25 juillet 2008 L'Express et L'Impartial de Neuchâtel, (une colonne)
'Le Jazz patientera un peu....'

Radio / TV : (une copie de ces DVD est fourni sur demande)

- 14 juin 2007 Interview sur la RSR, La Première, (5 minutes)

- 17 sept. 2007 Reportage TV, dans le téléjournal TSR-1, de midi, (5 minutes)
- 18 octobre 2007 Reportage TV, sur ‘Canal-Alpha’ de Neuchâtel, (5 minutes)
- 7 août 2008 Reportage de la TSR, dans le cadre du thème « A Nos Amours »,
sur les passions du couple Mr et Mme Zumbrunn, avec la rencontre de la
marraine Dee Dee Bridgewater (tourné en mars 2007, lors du Cully-Jazz),
titré : « All That Jazz » (12 minutes)

en projet Reportage ‘Le Jazz en Suisse’ par la chaîne TV française « Mezzo »

Demande de Concession DAB. pour RADIO - JAZZ - Intl.
remise à jour pour 2008 - (fichier ‘OFC-J281’)

page 30

**Voir en les 4 pages qui suivent,
l’extrait de notre « Business-Plan »
pour ce qui concerne spécifiquement
« Radio-Jazz-International »**

‘Fondation la Maison du Jazz’ et ‘Centre Culturel’

BUSINESS-PLAN pour 2007 / 2008 / 2009 / 2010, etc.

Sommaire :

Les investissements préparatoires :

- 1- des années précédentes de 1998 à 2005 page 2
- 2- Les investissements de 2005/2006/2007 pages 3 à 6

Les frais de fonctionnement pour 2008/2009/2010, etc

- 3- pour ‘Radio-Jazz-International’ pages 6 à 9
- 4 pour le Centre-Culturel, pages 10 à 12
- la «Fondation de la Maison-du-Jazz»

Business-Plan Pour «Radio-Jazz-International»

-3- Les frais de fonctionnement à partir de 2008 (lancement depuis les nouveaux locaux : septembre 2007)

	<i>mois</i>	<i>année</i>
-3.1- Frais Généraux :	3'800,-	45'600,-
- Loyer,		
+ participations: chauffage, eaux,	1'500,-	18'000,-
- Electricité,	600,-	7'200,-
- Téléphones, lignes ADSL,	600,-	7'200,-
- Téléreseaux, Internet, Vidéo-2000	500,-	6'000,-
- Assurances matériel,	300,-	3'600,-
-3.2- Frais de Bureaux :	1'450,-	17'400,-
- Matériel de bureaux :		
(papier, 2e petite photocopieuse, encre imprimantes, etc.)	250,-	3'000,-
- leasing photocopieuse Faigle	350,-	4'200,-
- entretien, cartouches spéciales	200	2'400,-
- Frais de poste,	250,-	3'000,-
- divers et imprévus	500,-	6'000,-
-3.3- Salaires :	29'325,-	351'900,-
- Salaires :		
- secrétariat (2/3)	4'000,-	
- technicien Radio (Roby)	4'500,-	
- technicien Ing. Son (J-Phi) (2/3)	3'500,-	
- direction générale (PhZ)	3'500,-	
- directeur-adjoint (Don-Clé)	4'500,-	
- directeur techn. / informatitien (Cyril) 1/2	3'500	
- Indemnités pigistes,	2'000,-	
TOTAL :	25'500,-	306'000,-

+ Frais sociaux 15%	3'825,-	45'900
---------------------	---------	--------

-3.4- Frais de gestion :	4'500,-	54'000,-
- Frais de déplacements, (PhZ, DoClé, etc)	1'500,-	
- Frais de représentation de la direction,	1'000,-	
- Voyages, (séminaires, expositions, Midem, etc..)	500,-	
- Frais de visites aux clients, repas, etc.	1'000,-	
- Accueil des visiteurs, musiciens, etc,	500,-	

Business-Plan Pour «Radio-Jazz-International»

-3- Les frais de fonctionnement à partir de 2008 (suite)

	<i>mois</i>	<i>année</i>
-3.5- Marketing :	7'000,-	84'000,-
- Publicité de lancement, dans les magazines de Jazz,	5'000,-	60'000,-
- autres promos, flyers, etc..	1'000,-	12'000,-
- Site Internet, fabrication, et entretien	1'000,-	12'000,-
-3.6- Emission, programmes :	7'100,-	85'000,-
- Liaison satellite vers Bruxelles (link),	1'500,-	18'000,-
- Location canal satellite,	5'100,-	61'200,-
-3.6a- - Droits Suisa (forfait minimum-oct.2007)	500,-	6'000,-
<i>ou, s'il y a du C.A.</i>	<i>ou</i>	<i>ou</i>
-3.6b- - soit le 65% de 720'000 de recettes = 468'000 x 7% =	2'730,-	32'760,-
TOTAL :ou option: 2 =	9'330,-	111'960,-

Business-Plan

Pour «Radio-Jazz-International»

-3- Les frais de fonctionnement à partir de 2008 (suite) Résumé - Fonctionnement et Charges :

-3.1- Frais Généraux :	3'800,-	45'600,-
-3.2- Frais de Bureaux :	1'450,-	17'400,-
-3.3- Salaires :	29'325,-	351'900,-
-3.4- Frais de gestion :	4'500,-	54'000,-
-3.5- Marketing :	7'000,-	84'000,-
-3.6- Emission, programmes (1) :	7'100,-	85'200,-
<i>ou</i> -3.6.2 <i>idem, mais + Suisa (2)</i>	9'330,-	111'960,-
 Soit		
-3.0- Total Général 1 :	53'175,-	638'100,-
<i>ou Total option 2 :</i>	<i>55'405,-</i>	<i>664'860,-</i>
 -3.7 <i>Amortissements</i> <i>(5 ans sur 500'000) =</i>		
		100'000,-
-3.8 <i>Réserves</i>		60'000,-

Soit Bilan (estimations) :

dépenses :

	option 1	ou	option 2
-3.1 à 3.6	638'100,-		664'860,-
+ 3.7 + 3.8/:	160'000,-		160'000,-
Total :	798'100,-		824'860,-

Business-Plan Pour «Radio-Jazz-International»

RECETTES Publicitaires pour 2008 et 2009 :

-1.1- Projection minimaliste :	796'000,-	
- 8x Contrats Pub. à frs. 5'000,-/ mois =	40'000,-	480'000,-
- 1x Contrat Sponsor satellite, à 25'000/mois	25'000	250'000
- Vente Pub sur Internet	5'000,-	60'000,-
- Vente Biz, sur Internet de « IP-Radio »		
- 10 x mois, à frs. 50,- de marge	500,-	6'000,-
-1.2- Projection moyenne (2008):	1'090'000,-	
- 10x Contrats Pub. à frs. 5'000 / mois	50'000,-	500'000,-
- 2x Contrats Satellite à 25'000 / mois	50'000,-	500'000,-
- Vente Pub. sur Internet	5'000,-	60'000,-
- Vente Biz, sur Internet de « IP-Radio »		
- 50x mois, à 50,- de marge	2'500,-	30'000,-
-1.3- Projection optimum (depuis 2009):	3'000'000,-	
- 18x Contrats Pub. à frs. 5'000,-/ mois =	90'000,-	1'080'000,-
- 1x Contrat Satellite à frs. 100'000/mois		
+ 2x à 25'000/mois =	150'000,-	1'800'000,-
- Vente sur Internet	5'000,-	60'000,-
- Vente Biz, sur Internet de « I-Radio »		
- 100 x mois, à frs. 50,- de marge	5000,-	60'000,-

=====

Résultats :

	Option 1	Option 2	Option 3
- Total des Charges, + amortissements, etc...	798'100,-	824'860,-	824'860,-
- Recettes :	796'000,-	1'090'000,-	3'000'000,-
- Résultat :	- 2'100,-	+265'140,-	+2'175'140,-
- dont le 50% est attribué :			
- à la Fondation de la «Maison du Jazz»		132'570,-	1'087'570,-